

Institut Européen des Jardins & Paysages

Inventaire des parcs et jardins de France

Inventaire du Nord

Parc de Barbieux

Auteur(s) : Comité des Parcs et Jardins de France

Inventaire des parcs et jardins de France
Inventaire du Nord
Parc de Barbieux

Nom du parc	Parc de Barbieux
Commune	Roubaix
Département	Nord
Région	Hauts-de-France
Type de propriétaire	Commune
Coordonnées	Avenue Jean Jaures et Avenue le Nôtre 59100, Roubaix Mail : ibecue@vilel-roubaix.fr http://www.ville-roubaix.fr
Localisation	Latitude : 50.6927049 Longitude : 3.177847
Source	Inventaire des Parcs et Jardins – Comité des Parcs et Jardins de France – mai 2007

Historique

Le parc de Barbieux, ou encore « Le Beau Jardin », reconnu comme le plus grand parc urbain au nord de Paris et l'un des plus grands de France, est situé en plein coeur de Roubaix. De forme oblongue et très vallonné, il s'étale sur plus de 34 hectares. Établi sur des terrains destinés initialement à la construction d'un canal, le parc Barbieux fut déclaré d'utilité publique par décret présidentiel le 30 juin 1866. Les travaux d'établissement du « jardin extraordinaire » comme il était appelé autrefois, ont commencé en 1878 et se sont poursuivis jusqu'en 1886. Ils ont ensuite repris en 1903 par le percement sur 800 mètres de l'avenue Jussieu, le nivellement et la plantation de la partie extrême du parc sur le territoire de Croix.

La partie située au-delà du kiosque à musique a été réalisée en 1905 et 1906, d'après le projet de Monsieur Aumont, architecte paysagiste de Paris. Et c'est en 1908 que les six cascades superposées en rocaille ont été disposées sur le cours d'eau qui traverse la deuxième partie du parc. Le décret du 22 novembre 1914 déclare d'utilité publique l'avenue Jean Jaurès, à l'ouest du parc. Les travaux retardés par la guerre, ont été exécutés de 1919 à 1921. Suite à cette décision, la parcelle du parc Barbieux qui dépendait jusqu'alors de la ville de Croix a été officiellement rattachée à la Ville de Roubaix, par décret du 23 février 1919. Le 26 janvier 1994, le parc de Barbieux devient « Parc Classé » par arrêté du ministère de l'équipement, des transports et du tourisme et du ministère de l'environnement.

Description

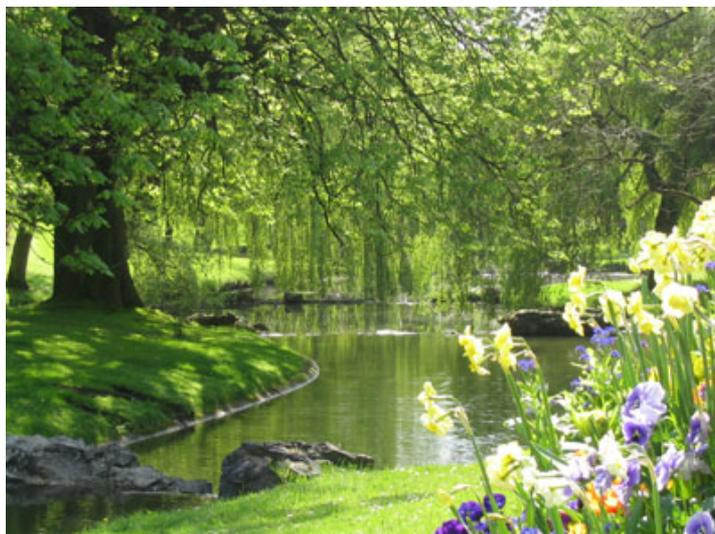
Jardin agréé par l'association des Parcs et Jardins du Nord/Pas-de-Calais. Jardin agréé par l'association des Parcs et Jardins du Nord/Pas-de-Calais. Le parc de Barbieux possède un fort potentiel environnemental : c'est un réservoir de biodiversité. Avec plus de 60 espèces végétales recensées, il constitue un véritable arboretum dans lequel la majorité des essences est représentée par plus de trois individus. Avec les origines diverses des végétaux, le promeneur peut réaliser un tour du monde botanique. On distinguera parmi tant d'autres le cyprès chauve des États-Unis, le savonnier des Antilles ou encore le Paulownia, le Ginkgo biloba (arbre aux 40 écus) ou le Phellodendron (arbre au liège de l'amour), tous trois originaires de Chine... Ce parc

de 34 hectares est aussi une aire de refuge pour l'avifaune, on peut y rencontrer au détour d'un bosquet plus de 50 espèces : des canards colvert, des cygnes, des poules d'eau, ainsi que de nombreux passereaux comme le troglodyte mignon, le pouillot véloce, le cingle plongeur ou encore la linotte mélodieuse. La présence de zones refuges telles que les îles au milieu des pièces d'eau sont de véritables paradis pour les espèces nicheuses. Le parc de Barbieux, c'est un fort potentiel paysager pour la ville. Composé d'un vallon et de plusieurs pièces d'eau reliées par des cascades, ce parc est le théâtre des manifestations du végétal... Une alternance de surfaces boisées et de surfaces engazonnées aux motifs floraux structurent avec harmonie le parc. La linéarité des alignements qui jouxtent le parc est complétée de manière subtile par les adoucissements des allées et des pièces d'eau. On notera la présence de nombreux arbres remarquables, dont la plupart sont centenaires, qui disposent ici d'une place suffisante pour s'y étaler et développer des architectures parfois surprenantes en particulier les branches basses qui viennent s'accouder au sol. Si le Parc vieillit et se dégrade, il est surtout victime aujourd'hui de son fort taux de fréquentation. Conçu pour les loisirs, les allées, les vastes pelouses et le Plan d'eau sont largement exploités pour les animations récréatives ce qui a pour conséquence d'alourdir un bilan écologique déjà très pauvre. A ce déficit faunistique et floristique, il convient d'ajouter d'autres dysfonctionnements plus ou moins liés tels que les phénomènes d'eutrophisation des bassins et la dégradation des berges. Des travaux de réhabilitation ont démarré en décembre 2014 et s'étaleront selon 3 phases jusqu'en décembre 2018. Le parc reste ouvert pendant toute la durée du chantier. Seules les parties en travaux sont inaccessibles au public.

Autre type de jardin : jardin du XIX^e siècle, à intérêt botanique

Documents iconographiques







Informations complémentaires sur le parc/jardin

Superficie : 25ha

Classification : label Jardin remarquable, label Ensemble arboré remarquable

Botanique

Arbres : les essences présentes dans le jardin ne sont pas forcément rares, mais le port libre, et l'architecture des arbres du parc font d'eux des végétaux remarquables. Le parc dans son ensemble a surpris l'association A.R.B.R.E.S.

Hêtre pourpre centenaire, noisetier de Bysance, platanes, ensemble de hêtres pleureurs verts

Arbres d'alignement : platanes de 120 ans, et alternance de hêtres rouges/tilleuls de 85 ans

Arbustes : nombreuses variétés

Renseignements pratiques

Ouverture au public : oui

Visite guidée : oui

Caractéristiques du parc/jardin

Type de jardin: Jardin botanique

Éléments de décoration: Nymphée, Sculptures, Cascade, Cours d'eau, Plan d'eau, Grotte

Statut du jardin: public

Accueil du public: ouvert au public

Classification: Label Jardin Remarquable, Label Ensemble arboré remarquable